

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire à l'inscription ou au plus tard au 3eme cours. Sans présentation de ce document, nous serons contraints de refuser la participation au cours pour des raisons de sécurité et d'assurance
- Une tenue correcte et adaptée est exigée par le professeur.
- Les cheveux doivent être attachés pour toutes les activités ainsi que pour les adultes !
- Le professeur se réserve le droit de refuser l'élève.
- Chignon obligatoire pour le classique enfant.
- L'accès à la salle de danse n'est autorisé qu'en chaussons de danse, baskets adaptées, chaussettes ou pieds nus.
- Les portables sont éteints ou en mode vibreur.
- Les parents ou amis ne sont pas autorisés à assister aux cours
- Dans la mesure du possible, les enfants n'assisteront pas aux cours de leur parent.
- Il est formellement interdit de fumer, de manger ou de mâcher du chewing-gum. Seules les bouteilles d'eau sont admises dans la salle.
- Il est interdit de manger dans les vestiaires ; ce n'est pas un lieu de restauration ! Les goûters des enfants peuvent s'effectuer à l'accueil.
- Chaque membre de l'association s'engage à respecter les locaux et de veiller au maintien de la propreté pour le bien être de tous.
- L'espace enfant n'est pas un défouloir !
- il est destiné à patienter dans le calme par le biais de la lecture, du dessin ou de la vidéo en attendant l'heure de son cours ou l'arrivée des parents.
- Les règles de politesse, de respect mutuel et de savoir être seront particulièrement appliquées à l'Atelier Clair Obscur.
- l'Atelier Clair Obscur décline toute responsabilité quant aux éventuels vols dans les locaux ou dans les cours.
- l'Atelier Clair Obscur donne la possibilité d'effectuer 1 cours d'essai gratuit par discipline A l'issue, l'inscription devra être validée. Tout autre cours d'essai sera facturé.
- Les cotisations sont annuelles avec la possibilité de régler en plusieurs fois. Les paiements doivent être remis en totalité lors de l'inscription.
- Chaque élève de l'association est redevable des frais d'adhésion y compris pour les cours à l'unité.

- **Aucun désistement ou arrêt des cours ne feront l'objet d'un quelconque remboursement de cotisation (y compris les grossesses et les mutations professionnelles)(sauf cas exceptionnel grave sur avis médical du médecin sportif de l'école et décision du conseil d'administration.)**
- **l'Atelier Clair Obscur a souscrit à une assurance responsabilité civile vie associative auprès de la Fédération Française de Danse qui couvre uniquement les dommages qu'un membre pourrait occasionner à autrui. Si l'adhérent se blesse seul, il ne sera indemnisé que s'il a souscrit à une assurance individuelle accident.**
- **En cas d'absence de votre enfant et dans la mesure du possible, merci de prévenir le professeur. (par sms) Le professeur se réserve le droit de faire participer ou non l'élève non assidu aux diverses représentations.**
- **En cas d'absence du professeur, l'Atelier Clair Obscur fera tout son possible pour vous prévenir dans les meilleurs délais par téléphone, mail ou à défaut, par affichage dans les locaux. Chaque cours non effectués sera rattrapés.**
- **Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence du professeur avant de les laisser. le professeur et l'association ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des cours.**
- **En tant qu'adhérent, votre présence est souhaitée aux manifestations organisées par l'école.**
- **L'Atelier Clair Obscur est une école d'Arts Chorégraphiques et de Spectacles Vivants dont la seule conviction est d'ouvrir aux adhérents un esprit artistique et une expérience de la scène.
Ainsi, selon l'investissement de chaque élève, l'association s'engage à organiser un gala de fin d'année pour la section Danse et des scènes ouvertes pour les sections Théâtre et Chant .**

Le bureau



.....

Je soussigné (e)

Représentant de l'enfant

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de L'Atelier Clair obscur et m engage à le respecter.

J autorise toutes diffusions de mon image oui non

**Le
Signature**

